

## FLEURY MICHON

FLEURY MICHON A SIGNÉ UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LE GROUPE ITALIEN BERETTA AFIN DE LUI CÉDER SA PARTICIPATION DE 50% AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE PIATTI FRESCHI ITALIA

Pouzauges, le mercredi 16 septembre 2020, avant bourse

Le groupe Fleury Michon et le groupe Beretta ont développé, depuis 2001, un partenariat au sein de Piatti Freschi Italia, société mère du groupe PFI, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de plats cuisinés frais et d'autres produits alimentaires en Italie.

Le mardi 15 septembre 2020, le groupe Fleury Michon et le groupe Beretta ont conclu un protocole d'accord portant sur la cession de l'intégralité des titres détenus par Fleury Michon (50% du capital social) à la société Mariofelice S.P.A., société mère du groupe Beretta.

L'acte notarié finalisant cette cession devrait être signé dans les prochaines semaines. Des précisions concernant les impacts financiers de ce protocole seront alors communiquées.

**Contact communauté financière :**  
Philippe Teisseire, Directeur administratif & financier  
Tel : 02 51 66 30 20 - [infos.finances@fleurymichon.fr](mailto:infos.finances@fleurymichon.fr)

**Contact media :**  
Camille Madec  
[Camille.madec@publicisconsultants.com](mailto:Camille.madec@publicisconsultants.com) - 07.86.42.95.15

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS**

21 octobre 2020 après  
Bourse  
Chiffre d'affaires du  
3ème trimestre 2020

[www.fleurymichon.fr](http://www.fleurymichon.fr)

